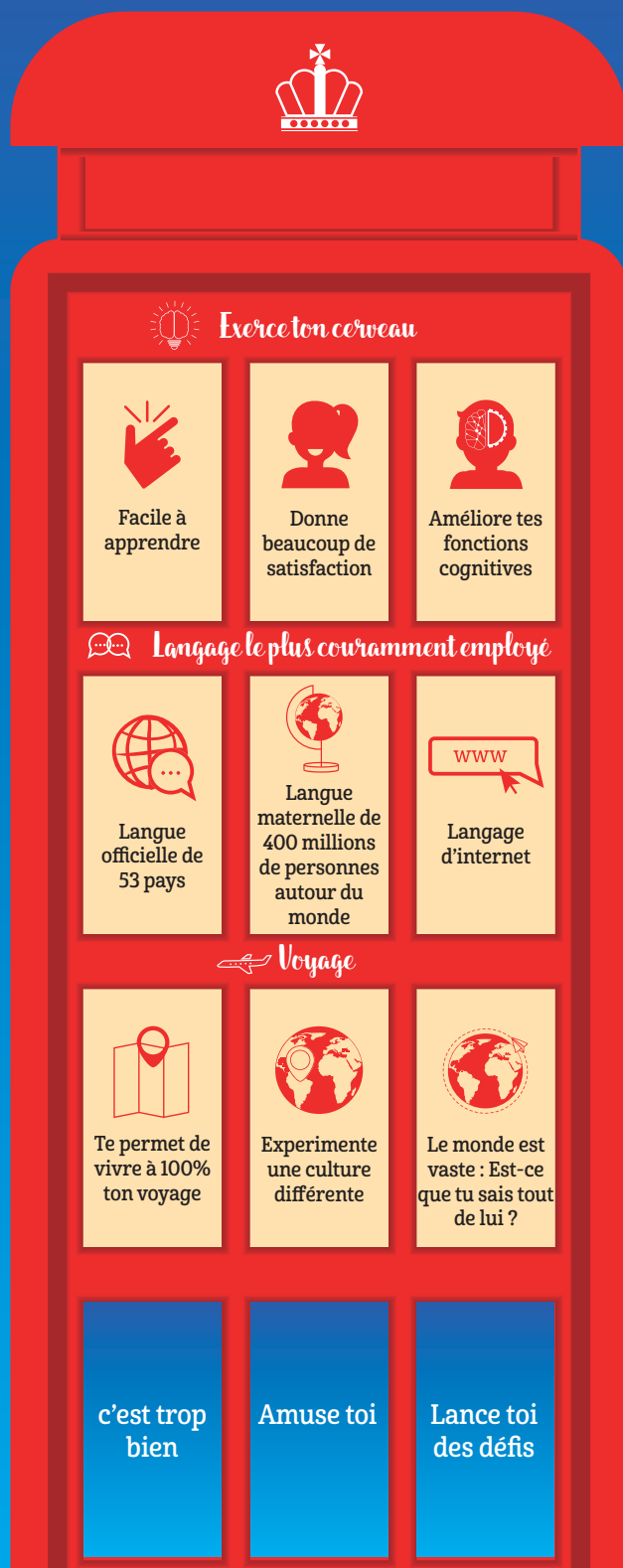


Pourquoi apprendre l'anglais



Présentation du dispositif : Parcours de découverte de l'anglais

Depuis 2018, **la Municipalité** propose d'intervenir en appui auprès des enseignants du premier degré afin de **créer un parcours de découverte d'une langue vivante étrangère** de la grande section de maternelle au CM2. Dans le respect des programmes scolaires et en lien avec l'enseignant, **des intervenants anglais sont mis à disposition** sur le temps scolaire. Cet apprentissage anglais est aussi proposé sur le temps périscolaire.



Où et quand se déroule cet apprentissage anglais ?

- En classe, une fois par semaine, de septembre à juillet.
- Au centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires



Comment votre enfant peut accéder à cet apprentissage anglais en classe ?

Vous n'avez aucune démarche à faire, le projet pédagogique de l'école doit être validé par l'inspection de l'éducation nationale.



Comment votre enfant peut accéder à cet apprentissage anglais au centre de loisirs ?

Si votre enfant est inscrit au centre de loisirs le mercredi ou à la session de vacances, proposant un atelier anglais, vous n'avez pas de démarche supplémentaire. Aucun frais supplémentaire au tarif de

l'inscription à l'activité centre de loisirs .

Vous êtes invités à vous renseigner en Mairie au service à la Population – Guichet unique, pour connaître le centre de loisir ouvert avec un stage d'anglais.



Quelles sont les activités de cet apprentissage anglais ?

- Des ateliers d'art anglais, des contes, des films, chants
- Des activités sportives
- Des activités culinaires
- Des sorties éducatives

À travers ces différentes activités, enseignées en anglais, les enfants bénéficient d'une réelle immersion.

Les ateliers sont menés de manière interactive pour les enfants.



Objectifs ?

- Développer des compétences linguistiques durables pour préparer l'entrée au collège
- Développer leur estime de soi et leur confiance.

